

**26^{èmes} Journées d'Histoire
du Management et des Organisations**

25-26mars 2021

Université de Haute Alsace

MULHOUSE

**La Guilde de Saint Ambroise à Anvers et la diffusion de la
Comptabilité en Europe du Nord (XVI^e siècle)**

Eddy E. FELIX

Institut des conseillers fiscaux et des experts-comptables (ITAA), Bruxelles, Belgique

Tel :0032 (0)477.512.972

felieddy796@gmail.com

La Guilde de Saint Ambroise à Anvers et la diffusion de la comptabilité en Europe du Nord (XVI^e siècle)

Résumé

Après l'Italie, l'enseignement de la comptabilité est introduit dans les villes du Sud de l'Allemagne dans les années 1520 et 1530 et vers le milieu du XVI^e siècle à Anvers pour rester pratiquement inconnu dans les villes hanséatiques et les Pays-Bas septentrionaux jusque dans les années 1570. Au XVI^e siècle Anvers dispose d'une institution unique, une guilde des maîtres d'école, dont depuis 1549 plusieurs membres enseignent la comptabilité à parties doubles. Des historiens de l'économie ont considéré qu'Anvers était le centre commercial dans lequel la comptabilité à parties doubles est largement utilisée parmi les marchands pour la répandre ensuite largement à travers l'Europe du Nord. Cette image n'est pas claire et le propos de doit être nuancé. Dans le cadre d'une démarche critique et historique, la présente communication a pour intention d'expliquer : 1° qu'il n'y a qu'un lien ténu entre l'enseignement de la comptabilité à parties doubles et sa pratique formelle effective à Anvers, 2° que la diffusion de la comptabilité au départ d'Anvers est une conséquence de « l'Epoque des Troubles » qui obligea des maîtres d'école de la Guilde de Saint-Ambroise de confession non catholique à s'exiler, 3° que l'enseignement et la diffusion de livres sur la comptabilité à parties doubles dans les Pays Bas septentrionaux et en l'Allemagne du Nord peuvent être considérés comme un substitut du modèle d'Anvers. Cette thèse est élaborée en analysant les événements qui ont marqué la vie de la guilde et la chronologie et la localisation d'ouvrages de comptabilité des maîtres ou anciens maîtres d'école de la Guilde de Saint-Ambroise.

Abstract

After Italy, the teaching of accountancy was introduced in the cities of southern Germany in the 1520s and 1530s and in Antwerp in the middle of the 16th century whilst remaining practically unknown in the Hanseatic cities and the northern Netherlands until the 1570s. In the 16th century Antwerp, had a single institution, a school masters' guild, some of whom, had taught double-entry accounting since 1549. Historians of economy considered that Antwerp was the commercial center where double entry accounting was widely used amongst the merchants who then spread it widely throughout Northern Europe. This proposition is not clear and the point must be qualified. Within the context of a critical and historical thesis, this communication sets out to explain: 1 ° that there is only a tenuous link between the teaching of double-entry accounting and its actual formal practice in Antwerp, 2 ° that the distribution of accounts emanating from Antwerp is a result of the "Era of Troubles" which forced the school teachers of the Guild of Saint-Ambrose, of non-Catholic faith, to go into exile, 3 ° that the teaching and dissemination of books on double-entry bookkeeping in the northern Netherlands and northern Germany can be considered a substitute for the Antwerp model. This thesis is elaborated by analyzing the events that marked the life of the guild and the chronology and location of accounting books of the masters or former masters of the Guild of Saint-Ambroise.

Mots clefs

Guilde de Saint Ambroise; maître d'école; époque des troubles ; comptabilité

La Guilde de Saint Ambroise à Anvers et la diffusion de la comptabilité en Europe du Nord (XVI^e siècle)

Après l'Italie, l'enseignement de la comptabilité est introduit dans les villes du Sud de l'Allemagne par des *Rechnenmeister* dans les années 1520 et 1530 (Davids, 2004 :236) et vers le milieu du XVI^e siècle à Anvers pour rester pratiquement inconnu dans les villes hanséatiques et les Pays-Bas septentrionaux jusque dans les années 1570.

Certains historiens de l'économie ont considéré Anvers comme le centre qui utilise la comptabilité à parties doubles pour la répandre à travers toute l'Europe. Ainsi Herman Van de Vee écrit que « *ce fut par Anvers que l'usage des lettres de change s'est généralisé à travers l'Europe Occidentale et du Nord et la même chose peut être dite au sujet de la comptabilité* » (Van der Vee,1963 :433).

« *Sous l'influence décisive d'Anvers, où divers manuels d'arithmétique et de comptabilité voyaient le jour au cours du XVI^e siècle les techniques italiennes, la lettre de change et la comptabilité à parties doubles étaient adoptées de plus en plus par les marchands du nord y compris les Hanséates et les Français* » (Van der Vee,1967).

L'image présentée par Van der Vee (1963,1967) suggère qu'Anvers est le centre commercial dans lequel la comptabilité par parties doubles est largement utilisée parmi les marchands. Cette image n'est pas claire (Basil Yamey, 2004) et le propos de Van der Vee doit être nuancé.

Il en est de même pour l'historien comptable japonais Osuma Kojima pour lequel le développement de la comptabilité à Anvers au XVI^e siècle est dû, d'une manière significative (mais pas entièrement) à trois marchands : Christophe Plantin, Jan Ympyn Christoffels et John Weddington (Courtis,1997).

Cette assertion d'Osuma Kojima est trop simpliste. L'imprimeur et relieur Christophe Plantin a abandonné la tenue de sa comptabilité à parties doubles lors du départ de son comptable Van Bombergen en 1566 et son rôle de diffuseur de la méthode est celui d'être l'imprimeur de Pierre Savonne, reste John Weddington qui a écrit pour les marchands anglais.

Ces allégations sont par ailleurs contredites par les travaux d'Emile Coornaert et de J.A. Van Houtte comme nous le verrons plus loin.

Dans le cadre d'une démarche historique, et d'une approche critique, l'auteur pose la question du rôle joué par les membres la Guilde de Saint Ambroise dans la pratique locale de la comptabilité et de sa diffusion en Europe du Nord. La guilde des maîtres d'école, obtient ses premiers privilèges en 1468 et la comptabilité y est enseignée à partir de 1549. Jusqu'en 1590 on peut relever dans la liste de ses membres trente-trois maîtres de comptabilité.

Une hypothèse peut être élaborée sur la diffusion de la comptabilité en analysant le nombre et la fréquence de la réédition à Anvers et dans d'autres villes d'Europe d'ouvrages de

comptabilité par les maîtres de la Guilde de Saint Ambroise. Une autre hypothèse sur la diffusion de la comptabilité au départ d'Anvers peut être établie en relevant les maîtres qui ont dû s'exiler pour cause de religion. L'époque de l'âge d'Or de la comptabilité correspond à la phase la plus violente de « l'Époque des troubles » (Guerres de Religions). Ces deux hypothèses peuvent être croisées en relevant des informations sur les maîtres de comptabilité, auteurs ou non, qui se sont exilés en retraçant les lieux où ils se sont établis, comment ils ont vécu leur exil, les dates et lieux d'édition d'ouvrages, écrits avant et pendant leur émigration.

Outre les ouvrages généraux ou spécialisés sur l'histoire d'Anvers, les travaux s'appuient sur les documents conservés aux Felix Archiev (F.A.), les archives de la ville d'Anvers, sur la bibliographie comptable du XVI^e siècle en excluant les œuvres italiennes et sur la biographie des auteurs qui se sont exilés pour cause de religion. La conclusion de ces travaux devrait aboutir à faire connaître avec une précision affirmée le rôle joué par les membres de la Guilde dans la diffusion de la comptabilité en Europe du Nord.

Section 1. Anvers-Hub international du commerce et de la comptabilité

L'émergence d'Anvers pour succéder à Bruges en Flandres comme centre du commerce mondial correspond à une nouvelle époque. Depuis que Vasco de Gama a contourné l'Afrique et Christophe Colomb découvert le Nouveau monde les nouvelles voies maritimes vont déplacer les axes du commerce. A partir de la fin du XV^e siècle en quelques années Anvers et son port vont prendre un formidable essor. Succédant à Bruges en Flandres, Anvers en Brabant connaît à partir de 1495 un développement prodigieux et devient la plaque tournante du commerce international. La décadence de Bruges est due aussi aux difficultés d'accès à son port et à l'ensablement du Zwin, le bras de mer reliant la ville à la Mer du Nord et aux difficultés politiques avec Maximilien d'Autriche après sa séquestration à Bruges. A l'inverse des villes flamandes, Anvers offre une grande liberté de commerce aux marchands étrangers par opposition aux « makelaers » de Bruges. Rapidement, les industriels et les financiers d'Allemagne du Sud, ainsi que des négociants d'épices et de sucre du Portugal, s'y rencontrent et installent des succursales. Le port sert de base fixe aux *merchants adventurers* qui exportent les draperies anglaises vers le continent et d'escale aux navires de la Hanse teutonique (association de villes marchandes de la mer du Nord et de la mer Baltique).

L'activité du port est décrite par Lodovico Guicciardini (Le Guichardin ,1483-1540) : *Anvers a son Port ou Mole du fleuve appelé Werf, avec vne place spacieuse & Quay fort ample, que communement on appelle Crane, à cause d'un beau et tres commode instrument ou machine avec laquelle on charge & descharge les navires facilement. Ceste place est haut eslevée sur la rive du fleuve, & pavée mesmement où lon charge & descharge les bateaux de toute portée & de quelques grandeur qu'ils soient, desquels tant grands que petits il y en a tousiours qui vont et viennent en grand nombre : ce qui (sans mentir) est plaisant & admirable à voir, & que d'un coup d'œil on vienne à descouvrir vn si grand espace de riviere avec le flux & reflux perpétuel de la mer : voir aller, & venir à toute heure autour des bateaux toute sorte d'hommes de toutes langues, pays & nations, & la diuersité des denrées & marchandises desquelles ils font trafic : & considérer tant d'especes de navires, tant d'instrumentz & outils à les manier & regir, entant que d'heure à autre on y trouve tousiours quelque nouveauté (*

Guicciardini,1920 :37). D'autres produits marchands s'y échangent progressivement : la soie italienne, le vin et les métaux d'Allemagne, la laine espagnole, les céréales et les bois de la Baltique, le vin et le pastel de France (Stevens, Tixhon, 2010 :11). Ces produits se négocient à la Bourse, construite en 1531, et Anvers devient ainsi le premier marché permanent.

A Anvers émerge une société nouvelle sortie du Moyen-Âge, celle de la Renaissance, des arts et des sciences, celle où apparaît la nécessité d'organiser efficacement l'économie et d'utiliser des connaissances nouvelles. Le développement de la ville et l'essor commercial d'Anvers rendent les choses de plus en plus compliquées nécessitant dans pratiquement tous les domaines : de la construction au commerce de savoir non seulement lire et écrire mais aussi mesurer et compter car les chiffres indo-arabes vont bouleverser les pratiques ancestrales.

A Anvers et d'une manière générale dans les Pays-Bas, les chiffres indo-arabes sont introduits au seizième siècle. La transition des chiffres romains vers les chiffres arabes est documentée dans les comptes des marchands et des guildes. Dans le journal de Frans de Pape, un marchand de vêtements et receveur des droits d'accises sur les vins, la transition des chiffres romains vers les chiffres arabes se fait aux environs de 1560 (Meskens,2013 :61). Dans les livres de comptes de la Guilde de Saint Ambroise (la guilde des maîtres d'écoles), des chiffres indo-arabes apparaissent en 1545 sous Lodewijk Mindecourt et Jacob Huyssen mais les chiffres romains sont réintroduits cinq ans plus tard en 1550 (F.A. : GA#4528).

Des compétences nouvelles en mathématiques sont devenues nécessaires aux architectes, aux arpenteurs, aux jaugeurs et aux commerçants (Halleux, Opsomer, Vandersmissen,1998 :115). Le travail du commerçant requiert des « compétences plus sensorielles qu'intellectuelles » (Angolini, Roche, 1995). La qualification de l'homme d'affaires passe aussi par l'apprentissage de techniques dans lesquelles un haut niveau d'abstraction n'est pas forcément nécessaire : les règles de base du calcul suffisent au jeune marchand qui n'a nul besoin d'aller jusqu'au principes mathématiques, la pratique des langues vivantes est plus nécessaire que celle du latin et des auteurs anciens, la maîtrise de la comptabilité et celles des changes représentent le degré supérieur de cet apprentissage technique (Petrus-Kaplan,Angolini,Roche,2000).

Dans ce centre trop rapidement grandi, les techniciens font défaut et les bons comptables sont rares (De Roover,1937 :284). Les grandes maisons ont recours à des Italiens experts dans l'art des écritures, mais les marchands plus modestes qui ne peuvent se payer un pareil luxe sont obligés de se tirer d'affaires en tenant leurs livres tant bien que mal (De Waal,1934).C'est ainsi qu'à la « *grande requeste et supplication de plusieurs bons marchans* » Anna Swinters se décide en 1543 à publier l'œuvre de feu son mari, Jan Ympyn Christoffels sous le titre : *Nieuwe Instructie ende bewijs der looffelijcker Consten des Rekenboeks, ende Rekeninghe te houdenena die Italiaenschemaniere...*

La même année parait la version française, *Nouvelle Instruction et remonstration* traduite par sa veuve qui constitue le premier ouvrage de comptabilité à parties doubles imprimé en français. La raison du succès de ce livre et la rapidité de sa diffusion vient du fait que Jan Ympyn écrit, comme il le dit lui-même au *prouffit du commung*, non pas pour le public lettré

et quelque peu dilettante du XVI^e siècle mais pour les marchands, les maîtres d'école et leurs élèves.

Section 2. La Guilde de Saint-Ambroise

Il y a à Anvers cinq paroisses qui ont chacune leur Ecole latine ou *papenschool* (école papiste). On y enseigne les auteurs classiques, les pères de l'Eglise et la théologie. Les connaissances scientifiques sont souvent limitées à ce qui est enseigné au niveau primaire (Meskens, 2013 :36). A côté de l'enseignement paroissial et communal, un troisième type d'enseignement se développe aux Pays-Bas : les écoles libres. Les bourgeois vont tirer avantage de cette opportunité bien avant les nobles, pour lesquels l'éducation est un luxe, tandis que pour les bourgeois, il s'agit d'une nécessité (Bourland, 1951 :1). A Anvers, une école libre peut être ouverte par tout citoyen, pourvu qu'il se soumette aux autorités ecclésiastiques et communales. Ces écoles sont appelées *Dietsche scholen*, selon le nom donné par la langue flamande de l'époque (Bourland 1951 :2). Ces écoles libres sont de petites affaires consistant généralement en une poignée de jeunes gens que le maître d'école prend sous son toit. Dans les premiers jours pratiquement n'importe qui, homme ou femme, prêtre, moine ou laïc pouvait ouvrir une école, pourvu qu'il fût citoyen d'Anvers et de bonne réputation. La guilde obtient son premier privilège en 1468 (F.A.,1066#78). Il s'agit d'obtenir une protection à l'égard des parents qui rechignent à payer le maître et de lutter contre l'afflux d'enseignants d'autres villes. En réponse à une requête présentée le 4 avril 1530, la ville d'Anvers accorde un privilège en six articles et clauses réaffirmant les privilèges de 1468, mais imposant à tous les maîtres d'écoles de devenir membres de la Guilde de Saint-Ambroise, de payer un droit d'inscription, de proposer chaque année à l'agrément du bourgmestres deux doyens pour diriger la confrérie, de participer aux messes à chaque fêtes de la Saint-Ambroise et à tout office d'intérêt particulier, ainsi qu'aux funérailles des membres (F.A.1066#79). Le privilège fixe aussi le montant des frais de cours pour les matières enseignées, mais pour les cours d'arithmétique et de géométrie, il faut accepter ce que le bon peuple veut bien donner. On ne parlait pas encore de comptabilité.

2.1 Contexte politique et religieux

A partir des années 1500 vingt, le luthérianisme fait d'importants progrès à Anvers où les marchands allemands le répandent de plus en plus, où les marranes portugais (juifs convertis) le soutiennent par hostilité au catholicisme, et où le gouvernement enfin, n'ose agir énergiquement par crainte de porter un coup mortel à la prospérité du commerce (Pirenne).

Jusqu'au milieu des années 1500 quarante, la vie de la guilde de Saint Ambroise semble avoir suivi son cours sans problème majeur mais les doctrines de la Réforme continuent à se diffuser à travers les Pays-Bas. Ces idées sont propagées maintenant par les anabaptistes, puis par les calvinistes qui font de nombreuses conversions. Par un édit de février 1546, l'empereur Charles-Quint renforce le pouvoir des inquisiteurs. Ceux-ci ont la responsabilité d'une province, où ils exercent, au nom de l'empereur et du pape, la poursuite contre les hérétiques et une surveillance stricte sur les imprimeurs, les maîtres d'écoles et les prêtres (Stevens, Tixhon, 2010 :117). Toutes les écoles doivent être inspectées par un *scholaster*, un dignitaire ecclésiastique et deux fonctionnaires, et quiconque veut établir une école doit

obtenir leur consentement. Le même édit stipule que les maîtres d'écoles doivent utiliser des livres explicitement sanctionnés mais probablement par leur indifférence aux problèmes de conscience, les livres de mathématiques ne sont pas mentionnés (Meskens,2013 :38).

C'est dans ces conditions qu'à Anvers avec l'apparition des premiers traités ,les détenteurs du secret des axiomes de la comptabilité vont rejoindre la guilde des maîtres d'école pour en organiser l'enseignement. Toutefois après l'abdication de Charles Quint (1555) en faveur de son fils Philippe II les choses vont se précipiter. Elevé en Espagne dans la tradition catholique la plus fanatique, Philippe II voit les Pays-Bas comme un territoire menacé à la fois par l'hérésie protestante et les revendications territoriales françaises. La Paix de Cateau-Cambresis en avril 1559 devait signifier une période de paix et de croissance sous l'impulsion du port d'Anvers et de son marché permanent mais il sera tout autrement par l'intransigeance et le fanatisme religieux. Un long affrontement s'établit progressivement entre les grands de la cour à Bruxelles et la gouvernante des Pays-Bas (Marguerite de Parme, fille de Charles-Quint et demi-soeur de Philippe II), chargée de mettre en œuvre les mesures décidées par Philippe II avant son départ : installation de troupes espagnoles, création de nouveaux évêchés et renforcement de la persécution religieuse (De Voogd, 2003 :74). A partir de 1560 des troubles opposent ouvertement à Anvers des catholiques conservateurs et une partie de l'élite intellectuelle et commerçante ouverte aux idées de la réforme et les tensions s'aggravent. En 1561, il y a des communautés d'anabaptistes à Anvers ainsi qu'à Tournai, Ypres et Poperinghe. Les doyens de la guilde sont invités à dresser des listes de leurs membres avec indication des matières enseignées. La crise religieuse se double d'une crise économique, particulièrement dans le commerce de la laine avec l'Angleterre. La disette conséquence des mauvaises récoltes de 1564-1565 accentue la crise. En une année, le prix des céréales double, les pauvres meurent de faim et expriment leur colère en marquant avec du sang les portes des demeures des négociants en grains soupçonnés de spéculer (Bourland,1951 :33). Des scènes de violence du 21 août 1566 dues aux iconoclastes sont décrites par Richard Clough l'agent de Thomas Gresham présent à Anvers. Le duc d'Albe est envoyé par le roi Philippe II d'Espagne, à la tête d'une armée de 10.000 hommes comme gouverneur général des Pays-Bas pour « donner une leçon aux iconoclastes ». Deux mois plus tard, le 24 octobre 1567, il arrive à Anvers où il commence la construction du « château », un bastion à l'extérieur des murs au sud de la ville, et prend les premières mesures en vue d'assurer la soumission de celle-ci. Parmi ces mesures : l'accroissement de la vigilance des autorités scolaires sur l'enseignement des maîtres d'écoles. A partir de 1568, la vigilance des autorités de la ville et celles de la religion catholique augmente avec l'inspection des écoles et la constitution d'une commission de surveillance. Le 3 août 1568, vingt-deux maîtres et treize maîtresses d'écoles sont appelés devant la commission et privés du droit d'enseigner. Ces maîtres sont des luthériens et leur peine le bannissement (Bourland,1951 :36). Ces circonstances amènent progressivement des maîtres d'écoles à quitter Anvers et à s'exiler dans les Pays-Bas du Nord et en Allemagne.

D'autres événements vont troubler les activités pacifiques des maîtres d'école de la guilde de Saint Ambroise : le "Sac d'Anvers" connu aussi comme "la Furie d'Anvers" est la conséquence de la mutinerie des mercenaires espagnols. Du 4 au 7 novembre 1576 la ville est

livrée à la soldatesque espagnole, l'hôtel de ville est incendié (avec la perte d'une grande partie des archives) et plusieurs milliers de citoyens périssent. Le nombre de victimes est estimé entre 7.000 et 8.000 personnes (Stevens, Tixhon 2010 :128). Après la Furie d'Anvers et la Pacification de Gand, les troupes espagnoles quittent la ville. Guillaume d'Orange proclame la Paix religieuse. L'accord connu sous le nom de Paix religieuse, garantissant une égale « Tolérance » entre l'ancienne et la nouvelle religion est signé le 29 août 1578 et proclamé le 12 juin 1579.

Le premier effet sur la guilde est de produire une grande confusion, si le document permet aux maîtres d'école protestants d'avoir leurs écoles rien n'est dit au sujet de leur dépendance par rapport aux ordonnances et privilèges de la Guilde de Saint Ambroise.

Les magistrats de la Ville nomment une commission chargée de préparer de nouvelles ordonnances. Le 14 novembre 1579 les deux nouveaux commissaires, van Leefdael (calviniste) et de Pape (catholique) tiennent leur premier *sitdag* (journée de réunion) et pour la première fois dans l'histoire de la guilde, les aspirants maîtres d'école doivent subir un examen d'aptitude. A ce premier *sitdag* sous l'empire du nouveau règlement huit candidats maîtres d'école subissent un examen en présence de quatre doyens et de Michel Coignet « *Cyffermeester en d'excellent mathematics* » (Bourland, 1951 :46). Mais cette paix relative ne dure pas longtemps.

Après les événements de 1576, la ville d'Anvers qui a rejoint l'Union d'Utrecht devient la capitale des provinces rebelles conduites par Guillaume d'Orange. La déchéance de Philippe II est proclamée par les Etats-généraux et la souveraineté offerte au duc d'Anjou le frère d'Henri III roi de France tandis qu'Alexandre Farnèse (1545-1592) duc de Parme, le fils de Marguerite de Parme entreprend de reconquérir les villes rebelles. Arrogant, impétueux et catholique, Anjou, élevé à l'école de l'absolutisme français ne s'entendit jamais avec les Etats (De Voogd 2003 :81). Celui-ci n'est pas d'accord avec les conditions mises par les Etats généraux des Provinces Unies pour occuper le trône des Pays-Bas. Il veut être un « vrai roi ». Il n'emploie pas les troupes françaises qui lui sont envoyées contre Farnèse mais bien contre le pays qui l'a appelé (Stevens, Tixhon, 2010 :133). En 1583, les bourgeois d'Anvers repoussent l'attaque du Duc d'Anjou, ce qui achève de le discréditer et il rentre en France où il meurt prématurément. Après avoir pris Bruxelles, à l'été 1584 les troupes espagnoles sont à nouveau aux portes de la ville d'Anvers et en entreprennent le siège pour l'affamer. Farnèse construit un ponton de 750 mètres à travers l'Escaut pour couper la ville de l'aide des Gueux de Mer. Après un an de siège la ville affamée doit se rendre et le 17 août 1585 les troupes espagnoles entrent en bon ordre dans la ville.

A ceux qui ne sont pas catholiques est donné le choix de se convertir dans les quatre ans ou bien de quitter la ville avec leurs biens. Malgré cette magnanimité, ces conditions combinées avec le rude hiver de 1586-1587, la famine qui en résulte et la fermeture de l'Escaut par les Provinces Unies entraînent le déclin de la ville et un exode massif de la population

L'impact de la prise d'Anvers par Alexandre Farnèse en 1585 est énorme. Les provinces rebelles, les Provinces-Unies du Nord avec à leur tête Maurice de Nassau le fils de Guillaume le Taciturne assassiné à Delft en 1584 sur l'ordre de Philippe II ferment l'accès aux bouches

de l'Escaut dans le but de priver les Espagnols des avantages de leur victoire, ce qui a des conséquences catastrophiques pour l'économie de la ville. Cette fermeture de l'Escaut deviendra un état de droit par les traités de Münster de 1648 mettant fin à la Guerre de Quatre-vingt ans et durera jusqu'à l'annexion des Pays-Bas par la France. Désertée par les protestants qui constituent une très large part de l'élite commerciale et industrielle Anvers voit sa population se réduire. La ville qui comptait environ 100.000 habitants en 1560, 80.000 en 1582 n'en avait plus que 42.000 en 1589 après le délai de carence de quatre ans accordé par Farnèse. La suprématie économique arrachée à Bruges passe ainsi à Amsterdam. L'essor du commerce hollandais et la prééminence du marché financier d'Amsterdam qui remplace celui d'Anvers favorise par contre l'éclosion d'une abondante littérature technique dans les Provinces-Unies (De Roover). Les auteurs comptables immigrés originaires de Flandre ou de Brabant ayant fui l'intolérance religieuse apportent une nouvelle science dans leurs pays d'accueil. Simon Stevin fait imprimer ses livres à Leyden et Amsterdam, Jakob Van der Schueren à Haerlem, David Cock à Amsterdam tandis que Michel Van Damme originaire de Bruges s'établit à Rouen. Zacharias van Hoorebeke qui a fui les massacres du Geuzenhoek (Coin des gueux) entre Grammont et Audenaerde est l'auteur du dernier ouvrage de comptabilité paru aux Pays-Bas au XVI^e siècle.

Aussi n'est-il pas surprenant qu'on n'écrive plus guère de livres sur la comptabilité dans les Pays-Bas méridionaux et pendant tout le XVII^e siècle plus aucun livre de comptabilité ne sera imprimé à Anvers. On ne connaît que le petit traité *De lichtende fackel des koop-handels* (le Flambeau du marchand) de Peter Lacourt imprimé à Bruxelles en 1691. Par contre les Pays du Nord qui prendront le nom de Provinces Unies passeront nettement en tête, de 1590 à 1660 il s'y imprimera plus de manuscrits de comptabilité que dans tout le reste de l'Europe. (Jeannin, 2002 :349).

Nombre d'éditions de manuels de comptabilité par pays

	Italie	Allemagne	Pays-Bas	Grande-Bretagne	France	Autres Pays	Total
1501-1550	10	9	3	1	-	1	24
1551-1600	13	10	16	8	5	3	55
1601-1650	8	12	35	7	7	1	70
1651-1700	7	20	27	41	9	8	112
Total	38	51	81	57	21	13	261

Tableau1, selon Jeannin, 2002 :351

2.2 Maîtres d'école enseignant la comptabilité

Dans un article paru en 1961, Henry L.V. De Groote relève les maîtres d'école de comptabilité, selon l'année de leur admission dans la guilde de Saint-Ambroise (De Groote, 1961). Les travaux récents d'Ad Meskens (Meskens, 2013:38) permettent d'y ajouter deux auteurs, repris distinctement dans le tableau ci-dessous, avec leurs références dans les archives de la ville d'Anvers. Nous avons jugé utile d'ajouter Elcius Léonardus Mellema, dont nous n'avons pas trouvé la trace dans les archives de la guilde, mais dont des témoignages écrits établissent qu'il a bien enseigné à Anvers.

Maitres d'école enseignant la comptabilité à parties doubles à Anvers

Position	Année / Réf.	Référence FA	Prénoms et noms	Religion	Exil
1	1549		Valentin Mennher de Kempten,		
2	1549	R 2241	Hercules de Cordes		
3	1549	R 2248	Arnoult de Cordes	Réformée	
4	1555	A 4833 , R 2213	Peeter Lottyn	Réformée	
5	1557		Peeter van Schelle		
6	1560		Arnout d'Alliago		
7	1562		François Flory		
8	1566		Anthonis Willem Loys		
9	1567		Rombout de Vos,		
10	1567		Jan de la Court		
11	1568		Jan Arondeaux		
12	1569		Gijsbrecht Hessels		
13	1571		Hans van den Bossche		
14	1572	R 2229	Marten Vanden Dycke		
15	1574	R 2230	Peeter Goossens,	Réformée	
16	1574	GA#4528	Pierre Savonne	Réformée	Paris,1576
17	1574	B14283	Jaspar Beck		Den Bosch,1577; Delft ,1589
18	1574	A 4833	Paschier Goessens	Réformée	Hambourg,1588
19,	1576		Melchior van Vesselaer,		
20	1576		Jaspar de Craeyer		
21	1576		Jan van Swolle		
22	1577		Aart van Meldert		
23	1578		Melchior de Muelenaer		
24	1579		Michel de Hun		
25	1580		Jan de Raeymaker		
26	1581		Hendrik Verhulst		
27	1581	R 2232	Jan Hesius		
28	1583		Bartholomeus van Schooren		
29	1585		Joannes Fabritius		
30	1590		Anthonis van Halle		
31		B14295	Bartholomeus Cloot	Réformée	Delft,1574

32		B14298	Jan Coutereels	Réformée	Delft, Middelbourg,1594; Arnhem,1613; Middelbourg,1622.
33			Elcius Leonardus Mellema	Réformée	Haarlem,1589;Leyden 1590

Tableau 2

Ce tableau corrobore un relevé fait pour l'année 1576 par l'archiviste de la cathédrale d'Anvers, fixant à 20 le nombre de maître d'écoles de comptabilité sur un effectif de 158 maîtres d'écoles libres (88 maîtres et 70 maitresses d'écoles) (Bourland,1951:62). A ce relevé il faut ajouter Paschier Goessens (F.A. A4833).

La grande majorité des maîtres d'école qui enseignent la comptabilité apprennent également l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie, le calcul avec les jetons ; d'autres enseignent les langues étrangères: l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand. A côté de leur activité d'enseignant, ces maîtres d'écoles peuvent être comptables, facteurs, commerçants ou notaires. La qualité de l'enseignement de la comptabilité devait être très variable. Certains de ces maîtres ont une grande réputation et figurent parmi les principaux auteurs comptables du XVI^e siècle. Nous pouvons ainsi relever Valentin Mennher (1521-1570) venant de Kempten en Bavière. Il est repris en 1549 comme étant le premier maître d'école de comptabilité à parties doubles de la Guilde de Saint-Ambroise (De Groote,1961) et est probablement le seul à Anvers possédant les capacités d'enseigner l'algèbre et la trigonométrie (Meskens,2013:14). En 1570 Hercules de Cordes, maître d'école de comptabilité est requis par Herman Boelamen pour mettre de l'ordre dans la comptabilité de ses affaires à Lübeck (Davids,2004 :244).

Pierre Savonne (1540-1592) natif d'Avignon est le premier auteur comptable français. Son ouvrage *Instruction et manière de tenir livres de raison ov de comptes ...* a connu de nombreuses rééditions et il confie l'impression de son livre au célèbre archi-typographe Christophe Plantin (1514-1589) né près de Tours.

Il ne faut toutefois pas tirer de cette étude que la comptabilité à parties doubles, bien qu'enseignée, par un nombre important de maîtres d'écoles et la diffusion d'ouvrages spécialisés soit largement en usage à Anvers. Emile Coornaert, qui a étudié le commerce international à Anvers au XVI^e siècle, observe que la comptabilité à parties doubles n'est que peu employée dans la cité (Coornaert,1961). J.A.Van Houtte confirme : « *Il serait faux de croire, toutefois, que la comptabilité par parties doubles fût largement utilisée* » (Van Houtte,1977:207). Bien souvent, la comptabilité par parties doubles est commencée, puis simplifiée comme le fait le commerçant brugeois Wouter Ameyde, ou tout simplement abandonnée comme le fait l'imprimeur anversoise Christophe Plantin. L'expérience faite par Plantin est significative. Sa comptabilité est tenue par Corneille van Bomberghen, un de ses associés, qui connaît la méthode appelée comptabilité vénitienne. En 1566 Corneille doit fuir la répression contre les calvinistes et Christophe Plantin revient au système ancien, moins compliqué mais aussi moins clair qui continua d'être appliqué jusqu'au XIX^e siècle (Stevelinck,1970 : 192-193). Même chez les della Faille, de grands commerçants, elle n'a ni tout à fait la régularité, ni la spécialité technique que nous imaginons (Coornaert,1961).

Une incertitude quant au bon usage de la comptabilité vient de certains modes d'acahs et de ventes par troc, échanges et avec paris ou gageures règlementés dans les cputumes d'Anvers qui ne sont pas traités par les auteurs comptables.

Les pièces du procès Blomme-Simons sont révélatrices. Elles comportent un Grand-livre (Groot boeck 1742) consigné le 18 fructidor an IV (4 septembre 1796) au greffe du Département des Deux Nèthes. Ce grand livre reprend le relevé des livraisons non payées au comptant qui sont portées sur un compte ouvert au nom du tiers sans considération du débit ou du crédit. Lorsque la somme est payée l'écriture est barrée d'un trait (F.A. :Blomme IB#2929).

A Anvers pas plus qu'ailleurs, la comptabilité à parties doubles n'est d'un usage courant. Il faudra attendre le dernier quart du XIX^e siècle pour que la comptabilité commence véritablement à se répandre dans le commerce et l'industrie et l'année 1975 pour qu'elle soit rendue obligatoire mais avec un régime de comptabilité simplifiée pour les petits commerces tenus par des personnes physiques.

2.3 Maîtres d'école auteurs comptables imprimés

Nous reprenons ci-dessous le nom des maîtres d'école (en gras dans le tableau 2 ci-avant) dont les livres sont repris dans le catalogue *Historical Accounting Literature* de l'*Institute of Chartered Accountants in England and Wales* à Londres, qui reprend la bibliographie comptable du XVI^e siècle.

Maîtres d'écoles d'Anvers auteurs comptables du XVI^e siècle.

Auteur	Titre de l'ouvrage	Editeur	Année
MENNHER DE KEMPTEN, Valentin (1521-1571)	-Practique brifue ... cyfrer et tenir liures de compte...	Anvers : Jan van der Loe	1550
		Lyon : Eustache Barricat	1555
	-Instruction d'arithmétique pour brièvement chiffrer...		1558
		Lyon : G. Cottier	1560
	-L'Arithmetique... pour brièvement chiffrer et tenir...	Anvers : Christophe Plantin	1563
		Copyns	1564
	-Buech halten....		1564
	-BuechhaltenKurtzbegriffen		
	-Compiendo y breve instruction portener... (trad. : Antich Rocha du livre imprimé à Lyon)	Barcelona : Claudio Bornat	
	-Practicque pour brièvement apprendre à chiffrer....	Anvers :	
SAVONNE, Pierre (1540-1592)	-Instruction et manière de tenir livres de raison ov de comptes	Anvers et Paris : Christophe Plantin	1567
	-Brève instruction....	Lyon : J. de Tournes	1588
CLOOT Bartholomeus (Ante 1550-circa 1590)	-Corte maniere en de stijl om boek te houden, om de Italiaensche wyse en de maniere ...	Antwerpen : N. Soolmans	1582
VAN DEN DYCKE, Martin. (1540-post 1600)	-Vive l'arithmetique, tchyfferen en boeck-houden	Anvers : Anthoni de Ballo	1585
	-Claer en de cortbewijs, om te leerenboeck-houden	Antwerpen : Anthoni de Ballo	1598
	-Demonstration claire et brève de la tenue de livres	Antwerpen : Anthoni de Ballo	1598

MELLEMA, Elcius Edouardus, Leon (1544-post 1599)	-Boeckhouder na de conste van italien	Franicker : Gielis Vanden Rade	1590
GOESSENS Passchier (Ante 1550-circa 1594)	-Buchhaltenfeinkurtz zusemmengefasst und begriffen	Hambourg : H. Binder	1594
COUTEREELS Jan (1575-1632)	-De stijl van boeck-houden,handelende van verscheyden comenschappen, specien van gelde en wisselen... -L'Art solide de livre de comptes	Middelburgh:Symon Moulert	1603
		Middelbourg: Moulert Simon.	1623

Tableau 3-Selon le catalogue de la bibliothèque de l'ICAEW

Ces maîtres d'écoles d'Anvers sont les auteurs de quinze des quarante-quatre livres de comptabilité à parties doubles imprimés aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, en Angleterre et à Barcelone de 1543 à 1601. On ne peut pas parler d'école anversoise de comptabilité parce que la qualité des œuvres est disparate et les ouvrages n'apportent pas de progrès par rapport à l'ouvrage de Pacioli de 1494 et de Jan Ympyn mais il n'en reste pas moins vrai que malgré les troubles dus aux guerres de religion, le dynamisme commercial d'Anvers et la détermination des maîtres d'écoles ont fait de la guilde de Saint-Ambroise le plus grand centre de l'enseignement de la comptabilité à parties doubles pendant près d'un demi-siècle. Tous les maîtres d'école ne sont pas protestants et ne vont pas s'exiler et parmi ceux restés au pays outre Vanlentin Mennher de Kempten, il y a lieu de citer Marten Van den Dycke (1549-1600) l'auteur de trois ouvrages imprimés sur la comptabilité. Il est entré à l'âge de 23 ans dans la Guilde de Saint Ambroise comme maître de calcul et de tenue de livres. En 1579 à l'âge de trente ans il cumule cette fonction avec celle de notaire. Il sera le doyen de la Guilde de Saint Ambroise du 13 aout 1590 au 13 aout 1592 (FA#4529).

Section 3. Courte biographie des Maîtres d'école de la Guilde de Saint Ambroise, auteurs de livres de comptabilité à parties doubles imprimés, qui ont dû s'exiler pour cause de religion.

La géographie et la chronologie de l'œuvre des maîtres d'école de la Guilde de St Ambroise qui ont dû prendre le chemin de l'exil permet d'établir qu'ils sont tous des pionniers dans l'enseignement et la pratique de la comptabilité à parties doubles et que c'est en précurseurs qu'ils ont apporté cette technique nouvelle dans les pays qui les ont adoptés. Selon le tableau1 les maîtres d'école en comptabilité qui ont pris le chemin de l'exil au XVI^e siècle sont au nombre de six que nous reprenons dans l'ordre selon la date de leur exil à l'exclusion de Jaspas Beck dont on ne connaît aucun ouvrage imprimé.

3.1. Bartholomeus Cloot (≤1550- ≤1590)

On sait peu de choses sur Bartholomeus Cloot sinon de manière indirecte. Bartholomeus Cloot est né à Anvers dans la première moitié du XVI^e siècle. Il habite sur le Burchwal, est maître d'école pour l'enseignement du français et fait partie de la communauté réformée. A Anvers il a dû rencontrer Ludolph van Ceulen (1540-1610) né à Hildesheim (Allemagne) qui deviendra un des plus grands mathématiciens hollandais du XVI^e siècle. Avec l'arrivée du Duc d'Albe en 1567

Cloot fuit la répression instaurée à l'égard des protestants et s'établit dans les Pays-Bas du Nord pour apparaître dans le registre de la ville de Delft en date du 28 février 1574. Cloot épouse Adriana Simonsdochter (1548-1628) fille de l'imprimeur Simon Janszoon de Delft dont il aura huit enfants.

Il reste proche de Ludolph van Ceulen dont il devient le parrain de la fille née de son mariage avec Mariken Jansen en 1578. Cloot comprend vite que dans une ville commerçante comme Delft, il lui serait profitable d'apprendre une science nouvelle et d'enseigner la comptabilité à la manière italienne. Cloot reste en contact ses collègues de la Guilde de Saint Ambroise : Valentin Mennher et le savant mathématicien Michel Coignet (Meskens, 213 :78, 94). Le 27 novembre 1581 Cloot est autorisé à ouvrir une étude de notaire à Delft. En 1582 il sort un petit manuel de comptabilité et dans la décennie suivante il est rejoint par les maîtres d'école Martin Wentzeslaus, Catharina Van Spoelberch et Felix Van Sambix qui poursuivront l'enseignement de la comptabilité à Delft sans interruption jusqu'en 1640 (Davids, 2004 :240). Bartholomeus Cloot décède et sa femme Adriana Simonsdochter épouse son ami devenu veuf Ludolph van Ceulen en 1590.

Son œuvre comptable

L'ouvrage de Bartholomeus Cloot, *Corte Maniere en de Stijl om Boeck te houden, om de Italiaensche wyse en de maniere*, imprimé à Anvers par Nicolaes Soolmans en 1582, en fait l'auteur d'un des premiers ouvrages écrit et publié en néerlandais sur la comptabilité à parties doubles¹. L'ouvrage est dédié au Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Delft, et dans les comptes de cette ville, on trouve à la date du 9 février 1582 la trace d'un paiement de 12 daalders (thalers-écus) à l'auteur. N'étant pas versé dans cette matière, il dut, comme il le dit dans la préface, éditer son livre « *nae dat ick'tzelve met advys van eenighe treffelijcke cooplieden in ordine ghestelt hebbe* » (après avoir pris l'avis de quelques commerçants avisés pour sa mise en ordre convenable). Le manuscrit doit avoir été écrit en 1579, date des exemples (Stévelinck, 1970 :71). La méthode de comptabilité enseignée par Bartholomeus Cloot présente beaucoup de ressemblances avec celle de Valentin Mennher de Kempten dans son traité initial de 1550 et s'il est en quelques points en progrès, l'ouvrage de Bartholomeus Cloot n'en doit pas moins être considéré comme arriéré pour le temps où il a été écrit (Stévelinck, 1970 :36). Outre le fait pour Bartholomeus Cloot d'avoir introduit en la pratiquant la comptabilité par parties doubles dans les Pays-Bas du Nord, son ouvrage *Corte maniere en te stijl om boeck te houden...* aura une grande influence en Zélande et en Hollande, dans la mesure où il va permettre de moderniser les techniques comptables locales modelées du XI^e au XIII^e siècle sous l'influence de la Hanse teutonique qui étaient moins avancées que celles des italiens.

3.2. Pierre Savonne (circa 1540-1592)

Pierre Savonne dict Talon est né vers 1540 à Avignon. Savonne semble avoir été initié à la comptabilité à parties doubles à Lyon, une place financière centrale pour les marchands florentins et leurs réseaux. (Pallini-Martin, 2014). L'Italien qui arrive à Lyon n'a besoin pour s'installer que d'une table et d'un papier, ce dont s'étonnent les Français (Braudel, 1979 :141). L'autonomie et l'importance de Lyon diminue devant le développement de la centralisation française sur Paris. Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, bien des marchands lyonnais, spécialement des italiens, attirés par les progrès de Paris, vont y chercher des occasions d'affaires plus larges, à proximité des administrations royales (Coornaert, 1961 :297). Savonne publie à Paris en 1563 son premier ouvrage :

L'Arithmétique. Ce livre est destiné aux commerçants livrés à la complexité des affaires. Ce traité fera l'objet d'une seconde édition chez Nicolas Du Chemin en 1565, et de rééditions successives pendant tout le XVII^e siècle. Pour Savonne et de nombreux auteurs comptables de l'époque, la comptabilité est une branche de l'arithmétique. Dans la présentation de ses ouvrages, Pierre Savonne dit avoir été employé à tenir les comptes et écritures d'un grand nombre de marchands, commissionnaires, facteurs et autres, menant de grands négoce. Il a beaucoup voyagé aussi : dans les Flandres, en Angleterre, en Espagne. Il vient à Anvers probablement fin 1565 ou au début de 1566 pour faire du commerce et pour y enseigner la comptabilité. Le 7 mars 1566, il lui est signifié l'interdiction d'enseigner, sans doute parce qu'il ne s'est pas fait recevoir à la Guilde de Saint Ambroise, la guilde des maîtres d'école. Savonne reste toutefois à Anvers, et publie en 1567 la première édition de son *Instruction et manière de tenir livres de raison ou de comptes par parties doubles : Avec le moyen de dresser Carnet pour le virement et rencontre des parties, qui se font aux foires es payements de Lyon & autres lieux*² chez Christophe Plantin. Une partie du tirage porte l'adresse : *A Paris au Compas d'Or, rue Saint Jacques*, où Plantin a une succursale. En 1571, on retrouve Savonne à Lyon, où il s'occupe de deux éditions de son *Arithmétique* avec les imprimeurs Benoit Rigaud et Pierre Roussin. Les archives établissent que Savonne devient *poorter* (bourgeois) d'Anvers et qu'il est admis dans la Guilde de Saint Ambroise (FA. GA#4528) le 12 octobre 1574, et il enseigne l'arithmétique.

Par le placard de 1567, Marguerite de Parme exige des maîtres d'école un enseignement selon les doctrines de l'église catholique (Riemes,1919 :62). C'est probablement dans ce cadre que, précisément deux ans après son admission, le 12 octobre 1576, Savonne est convoqué devant les autorités de la ville et deux témoins déclarent devant les échevins d'Anvers qu'ils connaissent Pierre Savonne depuis des années, « *estant ung homme de bien et bonne fame et renommae* ».

Savonne déclare à son tour qu'il séjourne à Anvers depuis deux ans, qu'il tient école et apprend à compter aux enfants, et qu'il compte partir pour Paris (Coornaert, 1961:297).

Son œuvre comptable

De retour en France, Savonne fait imprimer par Jean de Tournes à Lyon une deuxième édition de son traité de comptabilité en 1581, puis une troisième en 1588. Dans la préface de 1581 dédiée à Claude Pigeon, marchand bourgeois de la ville de Lyon, Savonne affirme que cette technique est déjà courante parmi les marchands des grandes cités européennes. Il argue que l'échange n'est plus fondé sur des transactions isolées (selon le modèle du troc) mais représente un processus continu. La valeur d'échange est en train de prendre le dessus sur la valeur d'usage : une révolution nécessaire à l'envolée du capitalisme marchand. Puisque l'échange fait partie intégrante de toute activité humaine et commerciale Savonne recommande de garder le livre de compte ouvert (Deson,2002 :283).La quatrième édition de 1608 est une œuvre posthume. Des manuels de comptabilité en langue française étaient déjà parus à Anvers, à savoir la traduction de Jan Ympyn Christoffels (1543) et les manuels de Valentin Mennher de Kempten (1550 et 1565), mais ils n'atteindront pas les tirages et le nombre d'éditions des ouvrages de Savonne. Le manuel de Savonne est une œuvre originale qui ne subit pas l'influence des auteurs locaux.

3.3. Passchier Goessens von Brüssel (≤1550- ca1594)

Passchier Goessens est le premier auteur comptable d'origine bruxelloise, mais les registres paroissiaux digitalisés par les Archives Générales du Royaume ne livrent pas sa date de naissance. Ce que l'on sait, c'est que Passchier Goessens est né à Bruxelles au début de la seconde moitié du XVI^e siècle, et se rend à Anvers, où il vécut de 1574 à 1585. Installé comme notaire du sixième quartier (zesde wyk), il est également membre de la Guilde de Saint-Ambroise. Passchier est calviniste (Vlaemminck,1956 :110), il quitte donc Anvers après le siège de la ville par Alexandre Farnèse en 1585. En 1588, nous le retrouvons maître d'école à Hambourg, enseignant la calligraphie, l'arithmétique, la comptabilité et aussi le français. Il se donne la qualification de maître de français (*der französischen Sprach Schulmeister*). Il semble s'être installé à Odense, puis être retourné à Hambourg où nous voyons fonctionner une société *Johann et Passchier Goessens*. Il faut supposer qu'il se sera associé avec son fils (Stevelinck,1970 :70).

Son oeuvre comptable

Buchhalten fein kurtz zusam(m)en gefasst und begriffen nach Arth und Weise der Italianer, mit allerhandt verständlichen guten Exemplen von Factoryen, auch Geselschafft Handlungen... (Hambourgk, Heinrich Binder, 1594). Passchier Goessens préconise trois livres : le mémorial, le journal et le grand livre. En ce qui concerne le mémorial, notre auteur rappelle qu'il peut être tenu par le commerçant lui-même ou par sa femme, par ses serviteurs et servantes et même par la jeunesse (Stevelinck,1970 : 79). Ce livre est publié cent ans après celui de Luca Pacioli, mais ne marque pas de progrès en comptabilité, ce qui fait dire à Richard Brown « *In some respects, Goessens is distinctly old fashioned* » (Brown,1905 :136). Le mérite de l'ouvrage réside non seulement dans la grande clarté de ses instructions et dans l'admirable présentation de son Grand livre (Brown,1905), mais aussi dans le fait qu'il s'agit d'une œuvre pionnière de l'introduction de la comptabilité à parties doubles dans le Nord de l'Allemagne. C'est le troisième ouvrage de comptabilité à parties doubles imprimé dans le nord de l'Allemagne, après celui de Sebastian Gammersfelder (*Buchhalten durch zwey büchern nach italianischer art und weise Gestellt*, Danzig 1570) et celui de Wolfgang Sartorius (*Buchhalten mit zwei büchern*, Danzig 1592). En 1606 paraît à Dantzig la *Schöne Forma des Buchhaltens* d'Ambrosius Lericé, un génois d'origine à qui l'expérience de commerce ne fait pas défaut, mais établi dans la ville depuis quarante ans comme courtier. Son livre se référant expressément aux manuels d'Amsterdam et de Hambourg doit beaucoup) Passchier Goessens (Jeannin,2002 :344).

3.4. Elcius Leonardus Mellema (1544-1622)

Elcius Edouardus Léon Mellema est né à Leeuwarden (Frise) dans le nord des Pays-Bas en 1544. Il est vraisemblablement le fils de Leeuwe Mellema, bourgmestre de cette ville l'année de sa naissance. Malgré les recherches faites à la demande de la Société Frisonne (Het Friesch Genootschap) sa jeunesse reste obscure (Riemes,1919 :62). Il reçoit une éducation donnée en latin et en français et en plus en arithmétique, algèbre et géométrie. (Halleux,Opsomer,Vandersmissen,1998). Mellema habite et enseigne à Aix-la-Chapelle

avant de se faire inscrire à Anvers comme commerçant le 2 décembre 1569 : *Mellema Edewaert, Lievenssone, Leeuwarden, vettewarier* (De Groote, 1960 :165). On retrouve sa trace vers 1582 donnant des cours en français. Aucun historien comptable ne mentionne qu'il a été membre de la guilde de Saint Ambroise et les recherches de l'auteur dans le Schoolmeestergilde Jaergeldboek, 1562-1586 des archives de la ville d'Anvers n'ont pas permis d'y retrouver son nom (FA GA#4550). Mellema a vécu les événements dramatiques qui ont marqué la ville d'Anvers. La série des " coups d'Etat municipaux" qui, pendant l'été 1577, mirent en place des municipalités calvinistes à Bruxelles, Anvers et Gand dominées par des artisans rassemblés dans les « Comités des 18 » et qui effrayèrent les classes supérieures. Il a dû être témoin des troubles religieux et du siège de la ville d'Anvers de juillet 1584 à la prise de la ville le 17 août 1585 par Alexandre Farnèse. En 1589, après le délai de grâce de quatre ans, Mellema se fixe en Hollande d'abord à Haarlem puis en 1590 Leyde. Quelle que soit la nationalité des maîtres, après le triomphe de la Réforme, ils doivent être protestants pour être admis à enseigner dans les Pays-Bas du Nord (Riemes, 1919 :62).

Son œuvre diverse et comptable

La première oeuvre qu'on trouve de Mellema est l'ouvrage : *Arithmetique composé de plusieurs inventions et problèmes nouveaux, aussi distribué en trois livres aucq leurs chapitres* à Anvers chez Gilles van den Rade, 1582-1586-publié en deux volumes in-quarto. Le premier volume, publié en 1582 est dédié à la municipalité d'Aix-la-Chapelle. Homme de vaste culture, Mellema met au jour également à Anvers un : *Dictionnaire ou promptuaire Flameng-François, très ample et très copieux : de nouveau composé, embelli, augmenté et enrichi d'un nombre presque infini de vocables, dictions, sentences, proverbes et phrases très-utiles et très exquises*. Jan Waesbergue- Anvers 1587 (1^{ère} édition). Le dictionnaire de Mellema, datant de la fin du XVI^e siècle a traversé tout le XVII^e siècle, d'abord dans une édition anonyme sous le double titre : *Le grand dictionnaire françois-flamen-Den schat der Duytscher Tale*, ornée à partir de 1624 d'un frontispice reproduisant les portraits de Mellema et de ses prédécesseurs puis revu par Jean-Louis d'Arsy et plus tard de Thomas la Grue (Riemes, 1919 :215). En 1590, il fait éditer à Amsterdam un ouvrage de comptabilité portant comme titre : *Boeckhouder na de conste van Italien met twee partyen als de Debiteure ende Crediteur. Allen coopliden enz. Oorbaerlick ende noodwendigh*. Cet ouvrage comporte une dédicace aux bourgmestres et échevins d'Haarlem, une introduction de six pages, un exemple de comptabilité comprenant un mémorial A, un journal A, un grand livre A, un grand livre B, un livre de dépenses et une conclusion de huit pages. Parmi les exemples de comptes, nous en trouvons d'un caractère particulier : les paris, qui animèrent le commerce du XVI^e siècle. A l'époque, on pariait sur n'importe quel sujet et notamment sur le sexe des enfants à naître. Le pari est une des premières formes de l'assurance. La tenue des comptes de marchandises est décrite de façon exacte et complète. Pour la première fois, l'inventaire est vérifié sur base des inscriptions portées au Grand livre. (Stevelinck, 1970 : 74). Son livre contient une innovation : il solde les comptes en fin d'exercice, par balance de sortie, exactement comme on le fait de nos jours (Vlaeminck, 1956 :115). Dans l'introduction de ce livre Mellema se fait également historien et critique et nous donne des renseignements sur ses confrères. Il cite Bartholomeus Clout "maître d'école à Delft de son vivant". Il indique avoir vu Pierre Savonne à Anvers en

1576 enseigner la comptabilité en français (De Groote,1960). L'ouvrage de Mellema tranche sur la production des œuvres comptables de son temps.

Il marque avec ceux de Nicolaus Petri le premier auteur Hollandais (Anvers1576, Amsterdam 1583) et, dont Mellema semble avoir été un disciple, l'apogée de la littérature comptable néerlandaise du XVIe siècle (Stevelinck,1970).

3.5. Jan Coutereels

Sa vie

Jan Coutereels est le fils de Gaspar Coutereels et de Katelijne de Vos qui se sont mariés le 7 février 1574 dans l'église de St Jacob à Anvers. Jan Coutereels est baptisé à Anvers le 28 décembre 1574 dans l'église St Walburge Les parrain et marraine sont Ridsardt Vermaet et Digne Coutereels. Très doué pour l'étude, Jean Coutereels apprend entre autres : la calligraphie, le latin, le français, le flamand et l'arithmétique. De religion protestante, il est obligé de se réfugier en Hollande, lors des troubles religieux. En 1594 il s'établit à Middelburg (Zélande) en tant que bourgeois, citadin et maître d'école. Il habite une maison de la rue de l'école latine. En 1613, il est nommé professeur de latin à l'école d'Arnemuiden. Coutereels devient échevin de cette ville en1616, mais en 1622 il se présente à nouveau à Middelbourg.

Son oeuvre comptable

Il a aussi écrit, en français et en flamand, diverses œuvres d'arithmétique contenant un court chapitre sur la comptabilité. Ces livres sont employés dans les écoles hollandaises et zélandaises. L'auteur considère que la comptabilité dérive du calcul. Mais il rédige également en flamand un livre traitant uniquement de comptabilité, dont il donne aussi la version française publiée en 1623, en même temps qu'une seconde édition en flamand *De stijl van boeck-houden,handelende van verscheyden comenschappen, specien van gelde en wisselen...*Middelburgh, Symon Moulert voor J. Coutereels,1603. Après une épître adressée à Balthasar van de Voorde, Maître de l'Hôtel des Monnaies de Zélande (adressée dans la version française aux « bourgmaîtres, eschevins, & le conseil « de Middelbourg), l'ouvrage traite, suivant le titre de la version française, de *L'Art solide de livre de comptes*, (Middelbourg, S. Moulert, 1623). Il s'agit d'une traduction maladroite du titre flamand. L'expression « *Traité fondamental* » aurait mieux convenu. L'ouvrage signale différentes formes de négoce et notamment des marchandises achetées et vendues à diverses conditions : pour compte d'un négociant (en compte particulier), d'une association momentanée (en compagnie), d'un tiers (en commission). Il traite également de l'assurance, des dépôts d'argent, des voyages en grosse aventure, etc...

Pour « armer les comptes » (expression tombée en désuétude, mais elle est jolie), il faut trois livres principaux ; » *Le Memorial* est un livre très nécessaire, car en l'absence du *Marchand*, ou de celui qui tient les livres, tous ceux de la maison y peuvent écrire...

Toutes les parties (écritures comptables) s'écrivent ici confusement... sans rien y obmettre, nommant, dis-je , les personnes, les lieux de leur résidence, quelles Marchandises, pièces,

longueur, poids, mesures, marques, plombs, prix et couleurs, a qui, de qui, les termes du payemens, combien, quand & pourquoi, sans oublier aucune chose, & ce par une méthode aussi brève que faire se pourra, afin que le Maistre, ou celui qui tient les Livres, puisse plus facilement & avec moins de ruse, transporter les parties au Journal ne s'écrivent point au mémorial, mais directement au journal et au grand livre .Il s'agit notamment des calculs d'intérêts faits par le marchand, de prêts etc. Quand au Journal, personne n'y escrit que celui qui tient les Livres (ibid.). Quand la comptabilité est tenue par un serviteur, l'inventaire et le compte capital ne figurent pas au journal. Ces renseignements sont tenus secrètement par le marchand lui-même. Le livre Capital (il s'agit du grand livre), se forme du journal ; personne n'y escrit que celui qui tient les Livres, chacun y a son compte à part.

Nous trouvons dans le manuel de Coutereels les règles voulues pour dresser l'inventaire, le passer au journal (et du journal au grand livre) ; pour débiter et créditer les comptes dans différentes sortes de commerces ; pour rectifier les erreurs d'inscription au journal : pour solder les livres et établir la balance de clôture. L'œuvre de Coutereels exprime déjà certaines tendances vers une comptabilité plus moderne. Il bannit toute formule religieuse de son mémorial. Au journal, elle est raccourcie à l'extrême : » Au nom de Dieu » ou « Laus Deo Anno 1621 ». Il préconise la clôture annuelle. Il parle pour le grand livre de cartes ou feuillets. Enfin au lieu de la formule consacrée : « Tenue des Livres à la manière italienne », il emploie : « Tenue des Livres à comptes doubles ». Il comptabilise aussi les achats de marchandises dès réception du contrat par lequel le vendeur s'engage à livrer et en usant d'un compte de passage qui se soldera au moment de la livraison effective de la marchandise. En bref, Coutereels nous donne un livre fort avancé pour l'époque. C'est un praticien ayant une idée claire de sa technique. Son œuvre connaîtra 12 éditions de 1603 à 1738 (Jeannin, 2002 :349).

4.Synthèse et conclusions

Cette étude donne un éclairage complémentaire sur l'origine et les causes de l'expansion et la diffusion des premiers ouvrages sur la comptabilité à parties doubles en Europe du Nord. Elle suit la trace des premiers auteurs comptables imprimés à Anvers en France, Hollande et en Allemagne du Nord et observe que tous ont acquis ou développé leurs connaissances comptables principalement à Anvers. Le corporatisme urbain et l'inspection des écoles initiée par un édit de l'empereur Charles- Quint de 1546 vont jouer un rôle important. Cette inspection n'est pas encore technique, ni pédagogique, elle est religieuse et sera renforcée en 1568. C'est dans ces conditions que les détenteurs du secret des axiomes de la comptabilité devront rejoindre bon gré ou malgré, la Guilde de Saint Ambroise pour pouvoir en diffuser l'enseignement. Il faudra attendre l'éphémère Paix religieuse de 1578/1579 pour voir pour la première fois les aspirants maîtres d'école subir un examen d'aptitude qui ne semble avoir aucun effet sur l'enseignement de la comptabilité. Après l'abdication de Charles-Quint et la succession de son fils Philippe II les évènements dramatiques vont s'enchaîner avec les iconoclastes en 1566, l'arrivée du Duc d'Albe et ses 10.000 soldats en 1567, le Sac d'Anvers

en 1576, l'attaque repoussée du duc d'Anjou en 1583 et le siège d'Anvers par Alexandre Farnèse en 1585 et mettre fin à l'Age d'or de la Ville d'Anvers et de celui de la comptabilité avec l'exil de nombreux de ses maîtres. Les maîtres d'écoles non catholiques n'auront d'autre choix que de se convertir ou de s'exiler. On dénombre 33 maîtres d'école qui ont enseigné la comptabilité à Anvers de 1549 à 1590. Ils sont les auteurs de quinze des quarante-quatre livres de comptabilité à parties doubles imprimés aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, en Angleterre et à Barcelone de 1543 à 1601. Parmi les 33 maîtres d'école de comptabilité, nous en avons relevé neuf appartenant à la religion réformée et six qui ont pris le chemin de l'exil. Avec leurs collègues restés au pays ils font partie des auteurs du XVI^e siècle qui ont contribué à introduire la comptabilité à parties doubles à Anvers et dans leur pays d'accueil. Ces maîtres d'école ont enseigné la comptabilité à la manière d'Italie mais cet enseignement n'est pas une voie royale menant à la pratique affirmée et durable de la comptabilité. Bien souvent la comptabilité à parties doubles est commencée puis simplifiée ou abandonnée, il faudra attendre 1975 pour que la loi l'impose définitivement.

Références

Archives

Felix Archiev. Archives de la Ville d'Anvers.

Privaten archieven/Bedrijven en verenigingen/gilden en ambachten/Archieven van de niet geprivilegieerde beroepsgroepen. Schoolmeestergilde of Gilde van St Ambrosis en St Cassianus/ Rekenboek: 1529-1570 Datum 01/01/1529-31/12/1570.Jaargeldboek XV-lijst der Leden op alfabetische orde 01/01/1562-31/12/1586 der voornamen. GA #4528

Schoolmeestergilde Jaergeldboek, 1562-1586. GA #4550

Privaten archieven/Bedrijven en verenigingen/gilden en ambachten/Archieven van de niet geprivilegieerde beroepsgroepen.Schoolmeestergilde of Gilde van St Ambrosis en St Cassianus/ Kapel Rekenboek X Datum 01/01/1522-31/12/1556.GA #4542

Schoolmeestersgilde1:Privilegiën, ordonnatiën, rewkesten enz. 01/01/1468-31/12/1700;1066 #78,1066 #79,1066 #80,1066 #81.Insolvente Boedel kamer/Blomme-Simons; IB #2959

Bibliographie

Angolini Franco et Roche Daniel (2000). *Culture et formations négociantes dans l'Europe moderne*. Paris, Editions de l'EHESS.

Bourland Caroline B. (1951). *The Guild of St Ambrose, or Schoolmaster's guild of Antwerp 1529-1579*. Northampton, Massachusetts Smith College Studies in history, Vol xxxvi

Braudel F.(1979). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, A. Collin t.2 , Les jeux de l'échange p. 141, cité d'après Agnes Pallini-Martin.

Brown Richard (2004). *A history of accounting and accountants*, New-York, Cosimo Books Inc.(Réédition de l'ouvrage de 1905).

Coornaert Emile (1961). *Le Français et le commerce international à Anvers : fin du XV^e- XV^e siècle*, Paris, Libr. Marcel Rivière et Cie.

Courtis John K.(1997). Accounting History: The Contribution of Osamu Kojima. *The Accounting Historians Journal*, June 1997, p. 173

De Groote Henri L.V. (1961). Zestiende-eeuwse boekhoudkundigen en cijfermeesters in betrekking met Antwerpen,*Scientarum Historia* 3,pp 142-156

De Groote H.L.V. (1970). Drukte William Silvius te Antwerpen ca 1565” De maniere van bouck-houden ghemaect by Jan Wadington en deNoel N.” ?. *De Gulden Passer* (48) p.109

De Renterghem Barthelemy (1592). *Instruction nouvelle pour tenir livre de compte ou de raison*, Anvers

De Roover Raymond (1937). Aux origines d'une technique intellectuelle: la formation et l'expansion de la comptabilité à partie double. *Annale d'histoire économique et sociale* n° 45

Deson Philippe (2002). *L'imaginaire économique de la Renaissance*, Schena Editore, Presses de l'université de Paris-Sorbonne.

De Voogd Christophe (2003), *Histoire des Pays-Bas*, Fayard.

De Waal P.G.A . (1934). De Englesche Vertaling van Jan Ympyn's Nieuwe Instructie. *Economisch_Historisch Jaarboek*. T.18: 6

Guicciardini Lodovico, (1920). *Description de la cité d'Anvers par Messire Louis Cuicciardini, Gentilhomme florentin* :traduction de François de Belleforest, comingeois. Anvers, Zazzarini.

Halleux Robert, Opsomer Camelia, Vandersmissen Jan (1998). *Geschiedenis van de wetenschappen, in Belgique van de oudheit tot 1815*. Brussel, Gemmentekrediet/Dexia.

Meskens Ad.(2013). *Practical mathematic in a commercial metropolis*. Dordrecht, Springer+Busines Media.

Pallini-Martin Agnes (2014). *Tenir ses livres de comptes pour des marchands florentins à Lyon à la fin du Moyen Age : adapter les outils techniques à sa pratique marchande*. Communication aux JHMO.

Petrus-Kaplan Marie-Louise,Angolini Franco et Roche Daniel(2000). Culture et formations négociantes dans l'Europe moderne. *Annales, Histoire, Sciences Sociales*. Vol 5 : 4

Pirenne Henri (1932). *Histoire de Belgique, La Renaissance* du Livre, t.2

Riemens K.J. (1919). *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVI^e s. au XIX^e s.*, Leyde, A.W. Sijhoff.

Stevelinck Ernest (1970). *La Comptabilité à travers les âges*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}.

Stevelinck Ernest (1992). Qui peut avoir traduit en Anglais le premier livre de comptabilité paru en Français ? Anvers, *De Gulden Passer* Vol.70.

Stevens Fred et Tixhon Axel (2010). *L'histoire de Belgique pour les nuls*, RD. First-Gründ

Van der Vee Herman (1963). *The growth of the Antwerp market and the European Economy (fourteenth-sixteenth centuries)*, The Hague.

Van der Vee Herman (1967). Anvers et les innovations de la technique financière aux XVI^e-XVII^e siècle. *Annales, Economie, Société, Civilisation*, 22^e année :5.

Van Houtte J.A. (1977). *An economic history of the low countries 800-1900*, London, Weidenfeld and Nicholson.

Vlaemminck Joseph-H. (1956). *Histoire et doctrines de la Comptabilité*. Ed. du Treurenberg-Dunod.

Yamey Basil S. (2004). Pacioli's De Scripturis in the context of the Spread of Double Entry bookkeeping in *De Computis. Revista Espanola de Historia de la Contabilidad*.

Yamey Basil S. (2004). Weddington John, *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press.

¹ Il s'agit du troisième ouvrage de comptabilité à parties doubles en néerlandais, le premier étant la *Nieuwe instructie en de bewijs der looffelickerconsten des rekenboeks...* de Jan Ympyn Christoffels paru à Anvers en 1543, et le second *Boeckhouwen op de italiaensche manière...* de Nicolaus Petri paru également à Anvers en 1576.

² Un exemplaire se trouve à Bruxelles, Bibliothèque Royale KBR II 14.065 A.L.P. et un autre à Anvers, Musée Plantin-Moretus)